

CUIVRÉ DES MARAIS

Thersamolycaena dispar



Directive Habitats-
Faune-Flore

Code : 1060
Annexes II et IV

Berne : annexe II
Espèce protégée
UICN : En danger

ÉCOLOGIE

Description

Taille de l'imago : aile antérieure : 15-20 mm.

Imago : mâle à dessus des ailes orange cuivré, bordées de noir et marquées de points discaux noirs. Parties inférieures des ailes antérieures orange ponctuées de noir et des ailes postérieures bleutées à une bande submarginale orange.

Chenille verte ou jaune verte, 23-25 mm.

Écologie

Papillon diurne dont les chenilles se développent sur les Rumex. Les chenilles en diapause, enroulées dans des feuilles sèches peuvent supporter les inondations hivernales.

Reproduction

Mâles territoriaux mais vivant en colonies lâches. Ponte le plus souvent sur la face supérieure des feuilles de plusieurs espèces d'oseilles sauvages des zones inondables (*Rumex aquaticus*, *Rumex obtusifolius* notamment).

Période d'émergence

Deux générations : (avril) mai-juin et juillet-août (septembre); parfois une troisième en septembre-octobre.

HABITATS

Prairies humides, inondables ou fraîches (parfois pacagées), marécages, clairières et allées forestières humides.

La présence des plantes hôtes est nécessaire, de même qu'une certaine richesse en plantes nectarifères (menthe, pulicaire...).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Espèce paléarctique dont l'aire de répartition est morcelée depuis la France jusqu'à l'est de l'Asie. L'espèce a disparu de Grande-Bretagne et s'est considérablement raréfiée dans le nord-est de l'Europe.

STATUTS EUROPEEN ET NATIONAL

Le Cuivré des marais n'est pas considéré comme menacé de disparition à l'échelle européenne.

En France, le statut de conservation de l'espèce varie sensiblement selon les régions mais l'espèce est considérée comme menacée. Plusieurs sous-populations ont été identifiées, dont les statuts diffèrent sensiblement. Les marais du Centre-Ouest hébergent la sous-espèce endémique *burdigalensis*.

En Charente-Maritime, l'espèce est largement répartie mais les populations se fragmentent et régressent fortement.



Pour son développement larvaire, le Cuivré des marais est dépendant des Oseilles sauvages *Rumex* spp des milieux inondables.



Répartition du Cuivré des marais.



ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE SITE NATURA 2000

MARAI ET ESTUAIRE DE LA SEUDRE, ILE D'OLÉRON

ETAT DES POPULATIONS

Le Cuivré des marais est présent dans les sites Natura 2000 de Brouage et de la presqu'île d'Arvert. Sa présence dans les milieux doux de l'estuaire de la Seudre n'avait jamais été détectée. Durant la campagne de prospection 2010, une petite population, composée de quelques individus, a été découverte dans une prairie hygrophile pâturée de la commune de Saint-Sulpice-de-Royan, au lieu-dit « les Marais de l'Aubat ».

La présence de *Rumex* permet d'envisager une reproduction locale, qui demeure toutefois à confirmer.

L'espèce n'est pas présente dans l'île d'Oléron à notre connaissance. Après les submersions marines induites par Xynthia, la salinisation des milieux doux rend sa découverte plus improbable encore.

Le statut de conservation du Cuivré des marais dans l'estuaire de la Seudre demeure à étudier. La faible disponibilité en habitats favorables, le peu de contacts obtenus malgré la forte pression d'observation exercée en 2010 laisse penser que la population est fragile et localisée.

FACTEURS AGISSANT SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION

FACTEURS FAVORABLES

- Présence de prairies fraîches douces, riches en *Rumex* et en fleur nectarifères (menthes, eupatoires, pulicaires...);
- Préserver le caractère submersible des prairies où l'espèce est présente.

FACTEURS D'ÉFAVORABLES

- Assèchement et altération des zones humides (drainage, mise en culture, artificialisation des prairies, perturbation du fonctionnement hydraulique naturel);
- Fragmentation des populations;
- Disparition des *Rumex* par épandage d'herbicides;
- Altération des groupements végétaux naturels et raréfaction des plantes nectarifères par l'artificialisation des prairies (semis de graminées) et engraissement des parcelles);
- Fauches précoces, globales et simultanées faisant disparaître la plante hôte;
- Surpâturage des prairies (piétinement et eutrophisation des milieux).

OBJECTIFS DE GESTION ET DE CONSERVATION

- Étudier la répartition fine et l'abondance de la population de l'estuaire de la Seudre pour adapter une stratégie de conservation adaptée;
- Préserver le caractère naturel des prairies humides douces et de leur fonctionnement hydrologique;
- Maintenir une bande non fauchée en périphérie de parcelle dans les zones fourragères ou un exclos le long d'une clôture dans les parcelles pacagées.

MESURE DE PROTECTION ACTUELLE

Néant

BIBLIOGRAPHIE

- Bellenger J., 1972.- *Elevage facile de Lycaena dispar Haw. Remarques sur l'éthologie de la chenille* (Lycaenidae). *Alexanor*, 7: 231-218.
- Bensetti F., Gaudillat V. (coord.) - *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : espèces animales*. La Documentation française, 353 p.
- Lhonoré J., 1996 - *Rapport final concernant le programme de recherche sur la biologie, l'écologie et la répartition de quatre espèces de lépidoptères rhopalocères protégés (Lycanidae, Satyridae), dans l'ouest de la France*. OPIE, Comité EGPN, Ministère de l'Environnement, 68 p.



La présence de prairies naturelles humides est indispensable à la survie du Cuivré des marais.



La disponibilité en plantes nectarifères est importante tout au long de la période d'activité, à savoir de mai à octobre.



En hiver, la chenille, protégée dans un fin cocon de soie, peut survivre à des submersions de plusieurs semaines.

Crédits photographiques :

Philippe JOURDE, Xavier REBEYRAT, Sébastien BRUNET (LPO)

Rédaction et mise en page :

Philippe JOURDE, Xavier REBEYRAT
©SEPN LPO